

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT
CODE DU PRODUIT
FOURNISSEUR

ARÔME DE THON (Poudre)

1954

MEDISCA Inc.

Tel.: 1.800.932.1039 | Fax.: 1.855.850.5855

661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901

3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118

6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063

MEDISCA Pharmaceutique Inc.

Tel.: 1.800.665.6334 | Fax.: 514.338.1693

4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8

21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2

MEDISCA Australia PTY LTD

Tel.: 1.300.786.392 | Fax.: 61.2.9700.9047

Unité 7, Heritage Business Park

5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300

Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126

UTILISATIONS

Agent aromatisant

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSEMENT SGH

Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

PICTOGRAMME

Ne s'applique pas

MENTION D'AVERTISSEMENT

Ne s'applique pas

MENTION(S) DE DANGER

Ne s'applique pas

DANGER(S) - AUSTRALIE SEULEMENT

Ne s'applique pas

CONSEILS DE PRUDENCE

Prévention Ne s'applique pas

Intervention Ne s'applique pas

Entreposage Ne s'applique pas

Élimination Ne s'applique pas

CLASSEMENT HMIS

Danger(s) pour la santé

0

Inflammabilité

0

Réactivité

0

Protection Individuelle

C

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE

Ne s'applique pas

NOM BOTANIQUE

Ne s'applique pas

SYNONYME

Ne s'applique pas

FORMULE CHIMIQUE

Ne s'applique pas

NUMÉRO DE CAS

Ne s'applique pas

NUMERO DE CAS ALTERNATIF

Ne s'applique pas

POIDS MOLÉCULAIRE

Ne s'applique pas

COMPOSITION

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS
Mélange	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.

NOTES

LISTE D'INGRÉDIENTS: MALTODEXTRINE, EXTRAIT LEVURE, SEL, ARÔME NATUREL (CONTIENT DE LA MORUE), HUILE DE TOURNESOL.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

SI INGRÉ

Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.

SI INHALÉ

Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT
CHIMIQUE**

Ne s'applique pas

PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES

Peut être combustible à des températures élevées.

**PRODUITS DE COMBUSTION
DANGEREUX**

Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS

Petit feu: produit chimique sèche, CO2 ou eau pulvérisée. **Grand feu:** produit chimique sèche, CO2, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET
PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS**

Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter une protection respiratoire. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire. Éviter de respirer la poussière.

**MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'
ISOLATION DU PRODUIT**

Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié. Minimiser la génération de poussière.

PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION

Ne pas inhaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter les expositions prolongées ou répétées. Laver à fond après toute manutention.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original, dans un contenant bien fermé, à l'abri de la lumière du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Stocker selon les règlements locaux. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matériaux oxydants. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Ne pas ranger dans des contenants non étiquetés. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement.

Conserver dans des contenants bien fermés.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: Mélange Numéro de CAS: Ne s'applique pas

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

DIRECTIVES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Yeux: Porter des lunettes protectrices appropriées ou des lunettes de sécurité chimique comme décrit par SIMDUT ou OSHA dans les règlements de protection du visage et des yeux 29 CFR 1910.133 ou dans la Norme Européenne EN166. **Peau:** Porter des gants appropriés pour empêcher l'exposition au produit. **Vêtements:** Porter des vêtements de protection appropriés pour minimiser le contact avec la peau. **Respirateurs:** Suivre les règlements de respirateur SIMDUT ou OSHA trouvés dans 29 CFR 1910.134 ou la Norme européenne EN 149. Utiliser un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA ou par la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont excédées ou si une irritation se développe ou d'autres symptômes sont ressentis.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE

Système de ventilation mécanique adéquat. Hotte chimique de laboratoire, douche oculaire et douche d'urgence.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE

Solide

DESCRIPTION

Poudre fine, blanchâtre à crème, avec une odeur caractéristique.

SOLUBILITÉ

Soluble dans l'eau

ODEUR

Odeur caractéristique de thon

INFLAMMABILITÉ

Peut être combustible à des températures élevées

SEUIL D'ODEUR

Pas disponible

pH

5.6 - 6.2 (10%)

POINT DE FUSION

Pas disponible

POINT D'ÉBULLITION	Pas disponible	POINT DE CONGÉLATION	Pas disponible	POINT D'IGNITION	93 °C, 199,4 °F (Coupelle fermée)
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE	Pas disponible	TAUX D'ÉVAPORATION	Pas disponible	LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible
LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	TENSION DE VAPEUR	Pas disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	Pas disponible	DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)	Pas disponible	log P (OCTANOL-EAU)	Pas disponible
TEMPÉRATURE D' AUTO-IGNITION	Pas disponible	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Pas disponible	VISCOSITÉ	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Non établie
STABILITÉ	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées
MATÉRIAUX À ÉVITER	Oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Ne se produira pas
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Non établie
CONDITIONS À ÉVITER	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGÜE	Orale: Rat: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Inhalation: Rat: DL50: (mg /L/4hr): N'est pas disponible
CORROSION/IRRITATION CUTANÉE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
CANCÉROGÉNÉCITÉ	
OSHA	Aucun composant de ce produit présent à ≥0.1% n'est inscrit.
NTP	Aucun composant de ce produit présent à ≥0.1% n'est inscrit.
CIRC	Aucun composant de ce produit présent à ≥0.1% n'a été évalué.
Proposition 65 de la Californie	Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus par l'État de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance, ou des dangers pour la reproduction.

INFORMATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ	Pas disponible
TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
DANGER PAR ASPIRATION	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
SIGNES ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION	Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.
EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ	Inhalation Peut être nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Ingestion Peut être nocif si ingéré. Peau Peut être nocif si absorbé par la peau. Peut causer une irritation cutanée. Yeux Peut causer une irritation oculaire.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ	CE50: 48 Hr: Daphnia magna: (mg/L): N'est pas disponible CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible CI50: 72 Hr: Algues: (mg/L): N'est pas disponible
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Pas disponible
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Pas disponible
MOBILITÉ DANS LE SOL	Soluble dans l'eau
AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES	Pas disponible Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.
--------------------------------	---

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ÉTATS-UNIS ET CANADA	
NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	Produit non dangereux
NUMÉRO ONU	Ne s'applique pas
CLASSE	Ne s'applique pas
GROUPE D'EMBALLAGE	Ne s'applique pas
AUSTRALIE	
NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	Produit non dangereux
NUMÉRO ONU	Ne s'applique pas
CLASSE	Ne s'applique pas

GROUPE D'EMBALLAGE Ne s'applique pas

HAZCHEM Ne s'applique pas

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX Pas disponible

**INFORMATIONS D'EXPÉDITION
SPÉCIALES** Ne s'applique pas

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
N/A	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L

N/L = Not Listed; X = Listed

RÈGLEMENTS AUSTRALIENS

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illicites
N/A	N/L	N/L	N/L

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

RÉFÉRENCES

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Disponibles sur demande

CAS - Chemical Abstract Service; **SGH** - Système Général Harmonisé; **OSHA** - Occupational Safety & Health Administration des É-U; **PEL** - Limite d'exposition permmissible; **HSIS** - Système d'information sur les substances dangereuses; **STEL** - Limite d'exposition de courte durée; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association; **WEEL** - Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **LD50** - Dose létale, 50%; **CIRC** - Centre International de Recherche sur le Cancer; **NTP** - National Toxicology Program; **SIMDUT** - Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **SARA** - Superfund Amendments and Reauthorization Act; **EPA** - Agence de Protection Environnementale; **CERCLA** - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **HMIS** - Système d'information sur les matériaux dangereux; **NIOSH** - National Institute for Occupational Safety and Health; **MSHA** - Mine Safety and Health Administration; **TWA** - Moyenne pondérée dans le temps; **ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **IDHL** - Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **TLV** - Valeur de seuil limite; **HSE** - Health and Safety Executive; **REL** - Limite d'exposition recommandée

DERNIÈRE RÉVISION

11/2015

REMPLACE

09/2014

AVERTISSEMENT

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.